

2. Nous n'avons aucune donnée statistique sur le nombre d'élèves esquimaux ayant terminé les années V à XI entre 1958 et 1963. Toutefois, voici un résumé du nombre de ces élèves qui ont réussi ces années entre 1964 et 1968, pour les T.N.-O. et le Nouveau-Québec.

Année	Année terminée avec succès						
	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
1964-1965	118	121	37	29	13	4	3
1965-1966	134	73	31	27	19	13	7
1966-1967	194	117	45	22	22	17	8
1967-1968	250	139	59	22	12	15	12

3. Le pourcentage d'élèves atteignant le niveau secondaire a été plus faible chez les Esquimaux que chez les autres Canadiens. Des études ont été effectuées par des experts-conseils, en plus de celles du ministère, afin de déterminer les causes de cette situation et d'y remédier.

LES MATHÉMATIQUES ENSEIGNÉES AU YUKON ET DANS LES T. N.-O.

Question n° 1450—M. Orlikow:

1. Quelles mathématiques enseigne-t-on dans les écoles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest?

2. Si on y enseigne les «nouvelles mathématiques», quelles mesures prend-on pour assurer la formation des professeurs de mathématiques en vue de l'enseignement des nouvelles mathématiques?

3. Les étudiants passent-ils des mathématiques classiques aux nouvelles mathématiques à des grades différents, selon la formation des enseignants et, dans l'affirmative, a-t-on mesuré l'effet de ce changement sur la capacité d'apprendre des étudiants, et qui aurait effectué cette appréciation?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Le gouvernement du Yukon applique le même programme scolaire que la Colombie-Britannique, lequel comprend l'enseignement des «nouvelles mathématiques». Les cours de mathématiques donnés dans les écoles des Territoires du Nord-Ouest sont les mêmes que ceux qui sont dispensés dans certaines provinces, notamment: dans le district de Mackenzie (Alberta) dans le district de l'Arctique; région de Keewatin (Manitoba); région de Frobisher (Ontario); Nouveau-Québec (système protestant du Québec); partout, on donne des notions de mathématiques nouvelles.

2. L'introduction des nouvelles mathématiques s'est accompagnée, au Yukon, d'une formation spéciale dispensée à tous les instituteurs, ainsi que de travaux collectifs effectués par ces derniers dans le cours de leur emploi. Ces travaux collectifs se sont poursuivis pendant quatre à cinq ans, selon les besoins des intéressés. Par suite de l'organisation de cours d'été et de la mise en œuvre

de programmes universitaires, la formation en cours d'emploi a été réduite et le programme a été supprimé progressivement.

De 1963 à 1966, un spécialiste en mathématiques de l'équipe du programme d'études, de la Division de l'éducation, s'est employé à aider les instituteurs, les administrateurs scolaires et les parents des Territoires du Nord-Ouest à se préparer aux changements qui devaient être apportés au programme de mathématiques. Son travail a consisté à organiser des travaux collectifs à exécuter par des instituteurs, ainsi que des réunions d'information, des visites de classes, des réunions de parents; il s'est occupé aussi de préparer des bulletins internes et de créer du matériel d'enseignement des mathématiques à l'intention expresse des débutants du Nord. Depuis cette époque, la surveillance sur place a été confiée aux surintendants régionaux, à leurs instituteurs-conseils et aux directeurs d'écoles. A l'occasion, des experts en matière de ressources sont invités à donner des conférences. Il demeure toujours possible d'emprunter des ouvrages et des films spécialisés dans le domaine en question.

3. Les instituteurs doivent enseigner la matière prescrite.

Nous n'avons pas effectué de recherches particulières sur les effets de l'introduction des nouvelles mathématiques.

L'INTÉGRATION DES ÉCOLES DU YUKON ET DES T. N.-O.

Question n° 1451—M. Orlikow:

1. Les salles de classe des écoles des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon réunissent-elles sans distinction les enfants indiens, esquimaux et blancs?

2. Dans l'affirmative, quand a-t-on adopté ce régime d'intégration?

3. A-t-on suspendu le régime d'intégration depuis son établissement et, dans l'affirmative, quand, pour quelle durée de temps et pour quelles raisons?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Oui.

2. L'intégration scolaire se pratique dans les écoles des Territoires du Nord-Ouest depuis 1955. En juin 1969, l'école indienne de Choutla fermera ses portes. Toutes les écoles du Yukon seront alors administrées par le gouvernement territorial du Yukon selon un régime d'intégration scolaire.

3. Néant.

L'INSPECTION DES ÉCOLES DU YUKON ET DES T. N.-O.

Question n° 1452—M. Orlikow:

1. Durant chaque année scolaire depuis 1963, combien de voyages d'inspection le surintendant de district des écoles du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il effectués dans les écoles du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest?